

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 996 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 996

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 octobre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 septembre 1884

Vu le cablogramme circulaire ministériel n° 78 du 27 septembre 1939,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.